



1. Identification de la substance/préparation et de la société/compagnie

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénominations suivant l'annexe I:
Limonène

1.2 Identification de la société ou compagnie:

PIERRON EDUCATION

2, rue Gutenberg
57206 Sarreguemines BP80609
0387 9514 77

Urgences:

C.H.U. de Nancy
Centre anti-Poisons
Tél. 03 8332 3636

2. Composition/Information des composants

Dénomination: D(+) -Limonène
Formule: $C_{10}H_{16}$ M.=136,24 CAS [5989-27-5]
EINECS 227-813-5 CEE 601-029-00-7

3. Identification des dangers

Inflammable. Irritant pour la peau.

4. Premiers soins

4.1 Indications générales:

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

4.2 Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre.

4.3 Contact avec la peau:

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.

4.4 Yeux:

Laver à grande eau (durant 15 minutes au minimum), en gardant les paupières soulevées.
Recourir à l'assistance d'un médecin.

4.5 Ingestion:

Boire beaucoup d'eau. Provoquer des vomissements. Recourir à l'assistance d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone (CO_2). Mousse. Poudre sèche.

5.2 Moyens d'extinction qui NE doivent PAS être utilisés:

5.3 Risques particuliers:

Combustible. Conserver éloigné de sources d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, et peuvent donc se déplacer au niveau du sol. Peut former des mélanges explosifs avec l'air.

5.4 Equipements de protection:

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles:

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Nepas permettre le passage aux égouts. Éviter la contamination du sol, des eaux et des égouts.

6.3 Méthodes de nettoyage:

Ramasser avec des matériaux absorbants (Absorbant Général Panreac, Kieselguhr, etc...) ou à défaut, avec de la terre ou du sable sec et déposer dans des conteneurs pour résidus pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Manipulation:

Éviter la formation de charges électrostatiques.

7.2 Stockage:

Récipients bien fermés. Dans un local bien aéré. Ambiance sèche. Protégé de la lumière.

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1 Mesures techniques de protection:

8.2 Contrôle limité d'exposition:

8.3 Protection respiratoire:

Encas de formation de vapeurs/aérosols, utiliser un équipement respiratoire approprié.

8.4 Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés.

8.5 Protection des yeux:

Utiliser des lunettes appropriées.

8.6 Mesures d'hygiène particulières:

Porter les vêtements contaminés. Utiliser des vêtements de travail appropriés. Se laver les mains avant les pauses et après avoir terminé le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Liquide transparent et incolore.

Odeur: Caractéristique.

Point d'ébullition: 177 -178°C

Point de fusion: -74°C

Point d'inflammation: 43°C

Température d'auto-ignition: 255°C

Limites d'explosion (inférieure/supérieure): 0,7 / 6,1 vol. %

Pression de vapeur: 2,1 hPa (20°C)

Densité (20/4): 0,840

Solubilité: Immiscible avec de l'eau.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Conditions devant être évitées:

10.2 Matières devant être évitées:

10.3 Produits de décomposition dangereux:

10.4 Information complémentaire:

Facile polymérisation.

11. Information toxicologique:

11.1 Toxicité aiguë:

DL₅₀ oralsouris: 5600mg/kg

DL₅₀ intrapéritonéalsouris: 600mg/kg

DL₅₀ oralrat: 4400mg/kg

11.2 Effets dangereux pour la santé:

Par inhalation des vapeurs: Irritation des voies respiratoires. Peut provoquer toux, difficultés respiratoires.

En contact avec la peau: Irritations. Risque d'absorption cutanée. Par contact oculaire: Irritations légers. Par absorption de grandes quantités: effets sur le système nerveux central, troubles cardio-vasculaires, sensibilisation, réaction allergique. D'autres caractéristiques dangereuses ne sont pas à écarter. Observer les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques.

12. Information Ecologique

12.1 Mobilité :

12.2 Ecotoxicité :

12.3 Dégradabilité :

12.4 Accumulation :

12.5 Autres effets possibles sur l'environnement:

Ne pas faire pénétrer dans les sols et les nappes aquifères.

13. Considérations sur l'élimination

13.1 Substance ou préparation:

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leur traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faudra donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

13.2 Conditionnements contaminés:

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

14. Information relative au transport

Terrestre (ADR/RID):

Dénomination technique: Dipentène

ONU 2052 Classe: 3 Paragraphe et lettre: 31c

Maritime (IMDG):

Dénomination technique: Dipentène

ONU 2052 Classe: 3.3 Grouped'emballage: III

Aérien (ICAO -IATA):

Dénomination technique: Dipentène

ONU 2052 Classe: 3 Grouped'emballage: III

Instructions de l'emballage: CAO 310 PAX 309

15. Information réglementaire

Étiquetage selon Directive de la CEE

Symboles:

Indications de danger: Irritant

Phrases R: 10-38 Inflammable. Irritant pour la peau.

Phrases S: 28a Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Numéro d'indice CEE: 601 -029-00-7

16. Autres informations

Numéro et date de la révision: 0 27.05.98

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques mentionnées.